

# Vous travaillez dans la CP 330 (secteurs fédéraux)? Vous avez donc droit à une prime de fin d'année et une prime d'attractivité 2017!

## Qui a droit aux indemnités de fin d'année?

- Hôpitaux privés,
- Centres de soins de jour,
- Centres de revalidation,
- Soins infirmiers à domicile,
- Services intégrés pour les soins à domicile,
- Services du Sang de la Croix Rouge de Belgique,
- Centres médico-pédiatriques et maisons médicales.

## Quels sont les montants des primes 2017?

CP 330	Prime de fin d'année		Prime d'attractivité	
	Partie forfaitaire	% rémunération annuelle brute	Partie forfaitaire	% rémunération annuelle brute
	€ 343,19	2,50%	€ 647,53	0,53%

*La partie fixe de la prime de fin d'année sera encore augmentée une fois en 2017(accord social 2017-2020). Le montant exact n'est pas encore déterminé. Une CCT doit encore être conclue en CP 330 avant la fin de l'année. Nous vous informerons dès que ce montant sera connu.*

Vos collègues, amis et membres de votre famille peuvent aussi bénéficier de tous les avantages quand ils s'affilient.

Rendez-vous sur : <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb>

S'affilier ? <http://www.cgslb.be/fr/saffilier-a-la-cgslb/registrer>

**Votre Liberté Votre Voix**

